

aussi touchante qu'accomplie avec laquelle la petite prononça un assez long discours. Le banquet offrit à Guillaume II l'occasion de s'enquérir au sujet des parents de la jeune fille. On lui présenta le père, le garde-général Mathias SCHMITZ, et quelques semaines plus tard celui-ci reçut une gratification de 500 francs, sûrement une agréable compensation pour les arrérages de son traitement que lui devait l'Etat. (89)

Le 13 août à 15 heures le roi grand-duc quitta Walferdange en direction de Trèves, non pas sans s'être arrêté au local de la Société des arquebusiers à Clausen. Dans sa réponse aux paroles de bienvenue que lui adressa le président FISCHER-GARNIER, le roi promit de revenir au pays l'année prochaine. On sait qu'il n'en fut rien.

L'année 1846 vit encore la fondation de la Société agricole dont les mérites au cours de sa longue activité n'ont plus besoin d'être soulignés. Afin de prendre un bon départ, la société reçut du roi grand-duc une prime d'encouragement de 800 florins.

Fut également subventionné en 1846, par un prêt sans intérêts de 15 000 florins, payé par la cassette du roi, le jardin botanique que l'explorateur J. LINDEN (1817-1898) créa au Limpertsberg-Bellevue. (90) Après que notre compatriote eut quitté le pays pour gagner ses lauriers dans le monde scientifique belge, l'établissement de Luxembourg fut liquidé en 1853.

EPOQUE REVOLUTIONNAIRE

La visite de Guillaume II prévue pour 1847 ne put avoir lieu, l'état de santé du souverain ne permettant pas ce déplacement.

L'attitude si nette que Guillaume II avait opposée dès 1841 à la germanisation du pays semble, à l'époque qui nous occupe, avoir fait place à d'autres sentiments. Sinon comment expliquer ce passage d'un rapport du ministre de Prusse à son souverain : « Le roi m'a raconté et m'a chargé expressément de mander à V. M. qu'il avait remarqué avec plaisir que l'élément allemand se développait davantage dans le Luxembourg, de manière qu'on lui avait adressé presque partout la parole en allemand ; qu'il n'avait presque entendu parler que cette langue, et que le peu de fois qu'on s'était servi du français, il avait pu apprécier que ce n'avait été que par commande. » (91) Quoiqu'il en soit de la véracité de cette relation, l'atmosphère dans laquelle se fit le renouvellement du Traité avec le Zollverein, le 2. 4. 1847, fut bien moins antiprussienne, qu'en 1841. « Continuant à considérer la politique économique étrangère comme son domaine propre, » Guillaume II ratifia le protocole sans consulter les Etats. C'est qu'il « ne vit pas encore s'approcher les nuages orageux de l'année 1848, quand le peuple insistera pour être associé aux décisions à prendre dans toutes les affaires qui le concernent et notamment la politique des traités de commerce » (92)